



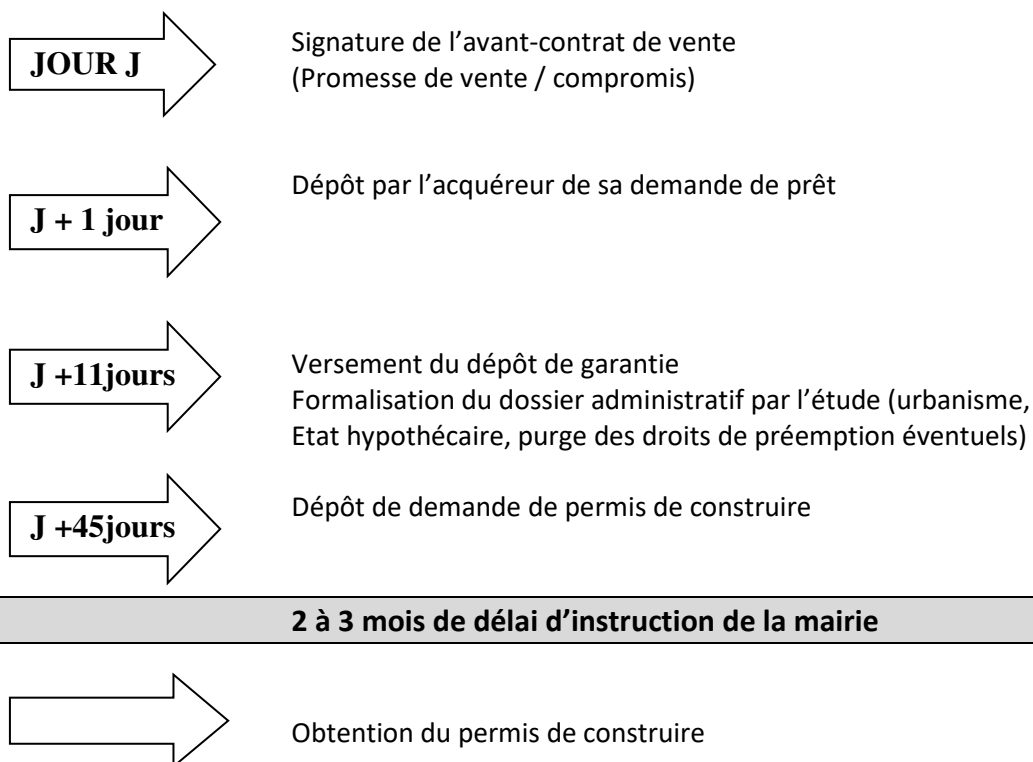
OFFICE NOTARIAL

Aurélia CHEURLLOT-BETTAN

Notaire

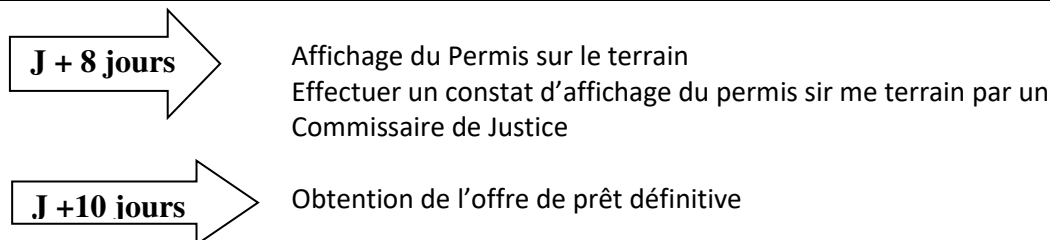
8 rue du Docteur Senlecq
95290 L'ISLE ADAM
Tel : 01.34.08.21.13
aurelia.cheurlot@notaires.fr

CHRONOLOGIE DE LA VENTE D'UN TERRAIN A BATIR



A PARTIR DE CETTE DATE :

***2 mois de délai de recours des tiers (à compter de l'affichage sur le terrain du permis)**
*** 3 mois de délai de retrait administratif (à compter de la délivrance de l'arrêté de permis de construire)**



J + 21 jours → Acceptation de l'offre de prêt

J + 60 jours → Effectuer un deuxième constat d'affichage
Fixation du rendez-vous de signature

Préparer son rendez-vous de signature :

- Donner l'instruction du virement des fonds à la banque au moins 8 jours avant la date de signature convenue
- Penser à vérifier les bornes
- Se munir pour le rendez-vous du son RIB et de sa pièce d'identité

J + 90 jours → Signature de l'acte de vente
Début des travaux de construction

Cette chronologie est un **délai moyen** de réalisation d'une vente de terrain à bâtir et peut être allongé ou réduit.